

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille ONZE, le 1^{ER} DECEMBRE , le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Jean-Pierre LAMY

Date de convocation du Conseil communautaire : 22 novembre 2011

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON pouvoir à Daniel PARABIS, Daniel PARABIS
 - ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
 - CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Michel PICONTO
 - CUSSAC : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
 - LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
 - LAMARQUE : Stéphane HARDOUIN,
 - LUDON-MEDOC : Yves DUMAS, Virginie ESCASSUT, Nadine DUPUY, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
 - MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNAU, Annie REYNAUD, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
 - MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Claude BERNIARD, Jean-Marie GAY
 - LE PIAN-MEDOC : Annie BEZAC, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Josette JEGOU
 - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO, Ludovic LALANDE
- Absent, excusé : Michel SEGUIN

Concerne : 2011-0112- 09 DECISION MODIFICATIVE N° 2 AU BUDGET PRINCIPAL - ADOPTION

Afin de tenir compte des évolutions des dépenses et des recettes de l'année, il est nécessaire de faire une régularisation sur plusieurs articles. Par conséquent il est proposé de voter la décision modificative suivante :

Dépenses de fonctionnement

Article	Désignation	Montant DM2
6042/020	Achat de prestations de service	20 000
6042/422	Achat de prestations de service	12 000
60628/812	Autres fournitures non stockées	1 000
60631/64	Fournitures d'entretien	3 000
60632/020	Fournitures petit équipement	6 000
60632/112	Fournitures petit équipement	1 700
60632/421	Fournitures petit équipement	6 000
60632/422	Fournitures petit équipement	1 500
60632/63	Fournitures petit équipement	4 000
60632/64	Fournitures petit équipement	2 000
60632/950	Fournitures petit équipement	500
6064/020	Fournitures administratives	23 000

6068/812	Collecte OM	19 300
611/020	Contrats de prestations service	- 37 000
6135/020	Locations mobilières	- 12 000
61521/812	Entretien de terrains	- 3 000
61523/020	Entretien de voies et réseaux	- 15 000
61551/020	Entretien matériel roulant	1 000
61558/812	Entretien réparation autres fournitures	5 000
6156/020	Contrat de maintenance	6 000
6237/020	Publications	6 000
6237/812	Publications	3 362
6247/421	Transports collectifs	5 000
62875/020	Remboursements communes membres	128 000
62875/421	Remboursements communes membres	6 000
64111/112	Rémunérations titulaires	15 000
64111/020	Rémunérations titulaires	25 000
64118/020	Autres indemnités	7 000
64131/020	Rémunérations non titulaires	65 000
6451/020	URSSAF	20 000
6475/020	Médecine du travail	8 000
739116	Remboursement FNGIR	- 48 203
6554/020	Contributions autres organismes de regroupement	16 800
66112/01	ICNE	131 000
6811/01	Amortissements	122 125
023	Autofinancement	- 373 327
	Total	181 757 €

Recettes de fonctionnement

Article	Désignation	Montant DM2
70845/020	Remboursement communes membres	25 000
70875/020	Remboursement autres redevables	7 000
7362/95	Taxe de séjour	50 000
7311/020	CVAE	-57 547
7321/020	Attributions de compensation	4 904
74831/020	FDTP	2 400
7488	Autres contributions	150 000
	Total	181 757 €

Dépenses d'investissement

Article	Désignation	Montant DM2
2031/822	Etudes	55 000
2031/112	Etudes	3 100
2031/020	Etudes	14 000
205/020	Logiciels	8 000
21318/812	Autres bâtiments publics	4 000
21318/63	Autres bâtiments publics	- 30 000
2138/63	Autres constructions	- 11 000
2152/822	Travaux de voirie	- 143 853
21533/824	Travaux câblés	1 700
21534/822	Travaux d'électricité	2 600
21731/020	Construction bât publics	- 354 449
21731/63	Construction bât publics	30 000
21741/020	Construction bât publics sur sol autrui	370 000
2182/020	Véhicules	- 6 000
2183/020	Informatique	24 000
2188/812	Autres matériels	- 21 000
2188/020	Autres matériels	22 700
2313/812	Travaux	- 100 000
2313/020	Travaux	-120 000
	Total	- 251 202 €

Recettes d'investissement

Article	Désignation	Montant DM2
021/01	Autofinancement	- 373 327
28031/01	Amortissements	9 800
2804158/01	Amortissements	5 750
2805/01	Amortissements	5 500
28182/01	Amortissements	2 175
28183/01	Amortissements	8 675
28184/01	Amortissements	1 968
28188/01	Amortissements	88 257
	Total	- 251 202 € €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

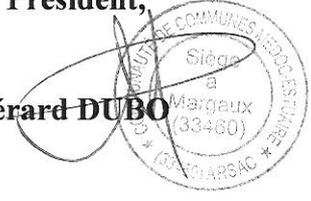
► **adopte** la décision modificative telle que proposée ci-dessus

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 5 décembre 2011

Le Président,

Gérard DUBO



Acte à classer

DL2011-0112-09

1

En préparation

2

Pour signature

3

Prêt à transmettre

4En attente retour
Préfecture**5**

> AR reçu <

6

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2011-12-08T14-14-00.00 (MI47074481)

Identifiant unique de l'acte : 033-243301447-20111201-DL2011-0112-09-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Décision modificative n.2 au budget principal - Adoption

Date de décision : 01/12/2011



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. DiversActe : [9.PDF](#)

Préparé

Le 08/12/11 à 14:13

Par [PERIER Jean-Marc](#)

Transmis

Le 08/12/11 à 14:14

Par [PERIER Jean-Marc](#)

Accusé de réception

Le 08/12/11 à 14:23